

Ackerman + Fontevraud – *édition 2026*

La Maison Ackerman et l'Abbaye royale de Fontevraud ont décidé d'unir leur savoir-faire et ressources afin de créer une résidence d'artiste et de faire naître un projet artistique dans un lieu hors norme et atypique.

APPEL À CANDIDATURES

Création d'une œuvre originale et immersive

1. Présentation générale

En s'associant à l'Abbaye royale de Fontevraud, la Maison Ackerman s'appuie sur un savoir-faire reconnu pour favoriser la création contemporaine. Lieu emblématique du patrimoine ligérien, les Caves Ackerman proposent chaque année à un artiste de créer une œuvre immersive en résonance avec l'espace singulier de leurs galeries souterraines, venant ainsi enrichir un parcours d'art unique au cœur de cet univers troglodytique.

Ces caves de tuffeau, longues, étroites et sculptées par l'homme, évoquent un paysage minéral, propice à l'imaginaire du voyage.

2. Thème 2026 : "La Loire intérieure"

Ce thème invite les candidats à explorer la Loire comme un espace multiple : réel et symbolique, extérieur et intérieur, visible et enfoui.

Longtemps artère vivante du commerce, elle a aussi façonné les paysages, les cités et les manières de vivre. Elle reliait les territoires, mais offrait également des rives propices à la contemplation, aux promenades, aux rencontres. Ses bords, jalonnés de villages, de jardins, de ports ou de chemins, portent encore les traces de cette vie fluide : une mémoire qui se lit autant dans l'architecture et les récits que dans l'atmosphère des lieux.

Aujourd'hui, la Loire apparaît autant comme un témoin historique que comme un décor de vie quotidienne : espace de respiration, de rêverie, de nature. Les brumes, les reflets, les courbes du fleuve créent un paysage sensoriel qui nourrit l'imaginaire. Ses rives invitent à la déambulation et à l'investigation : elles sont traversées d'ombres et de lumières, d'histoires visibles ou enfouies, de détails à découvrir au rythme du pas.

La maison Ackerman s'inscrit dans cet héritage. Située en bord de Loire, elle a longtemps tiré parti de cette position stratégique pour développer son activité commerciale. Mais son implantation au cœur d'un territoire vivant, marqué par la présence du fleuve et la richesse de ses paysages, raconte aussi une qualité de vie, une relation intime entre la nature, l'homme et ses créations.

Le thème « Fleuve intérieur » invite les artistes à interroger cette mémoire fluide, faite autant de récits marchands que de résonances intimes : souvenirs, émotions, rêves. Le fleuve réel dialogue alors avec un fleuve intérieur, métaphore d'un temps qui passe, d'une mémoire collective et personnelle, d'un paysage habité autant par l'histoire que par l'imaginaire.

Les artistes sont invités à proposer une œuvre qui interroge la Loire dans ses dimensions multiples :

- **Mythique** (fleuve nourricier, espace de récits et de légendes),
- **Historique** (mémoire des échanges et des traces marchandes),
- **Paysagère et sensorielle** (brumes, lumières, promenades, nature),
- **Introspective** (fleuve comme miroir de nos souvenirs, de nos émotions, de nos rêves).

La galerie souterraine, espace attribué à la nouvelle œuvre, prolonge ces imaginaires. Elle peut évoquer un ancien lit de fleuve, une traversée secrète, une coque inversée, mais aussi un passage onirique : un lieu de résonance où la mémoire de l'eau, des paysages et des vies se déploie dans une expérience contemporaine.

Les candidats sont donc invités à jouer avec ces analogies et à faire de la contrainte du lieu une force créative.

3. Environnement d'exposition

- **Lieu** : galeries souterraines troglodytiques (près de 500 mètres de parcours)
- **Espace attribué** : galerie longue de plus de 50 mètres, obscurité propice aux jeux de lumière, d'ombre, de matière et de son
- **Nature de l'œuvre** : éphémère, exposition programmée sur 5 ans
- **Contraintes** : taux d'hygrométrie élevé, choix de matériaux adaptés

Le projet intégrera également la création d'une illustration déclinable sur étiquettes et/ou coffrets de la Maison Ackerman.

4. Lieu de résidence

- Hébergement : Abbaye royale de Fontevraud (17 km de Saumur et des caves Ackerman)
- Chambres individuelles, séjour, cuisine commune, espace de détente et jardin
- Atelier/espace de création à disposition

5. Calendrier

Étape	Date
Date limite de candidature	Lundi 20 octobre 2025 – 23h59
1ère commission & shortlist	Vendredi 24 octobre 2025
Accueil des artistes shortlistés	27 au 31 octobre 2025
Rendu des dossiers d'intention	Lundi 7 décembre 2025
2ème commission & annonce du lauréat	Vendredi 12 décembre 2025
Résidence de création	À partir de janvier 2026
Inauguration	Mi-avril 2026

6. Jury

Un jury multidisciplinaire composé de professionnels reconnus pour leur expertise dans le milieu artistique et leurs affinités avec le projet, les valeurs et les enjeux de la résidence

Membres 2026 :

- Fanny Robin – Directrice artistique, Fondation Bullukian
- Marie-Pierre Bathany – Directrice, Fonds Hélène et Édouard Leclerc
- Bertrand Godot – Directeur, programmation art contemporain au Carré, Scène nationale et Centre d'art contemporain
- Emmanuel Morin – Directeur, Château de la Roche-Guyon

7. Candidature

Dossier à fournir :

- Première page : prénom et nom
- Curriculum Vitae avec coordonnées complètes
- Présentation de la démarche artistique
- Minimum 10 reproductions d'œuvres récentes (légendées)
- Liens web vers documents multimédias (si nécessaires)

Format et envoi :

- PDF paysage, max 20 pages et 4 Mo
- Un seul document regroupant l'ensemble des éléments
- Envoi uniquement par email : **c.roturier@fontevraud.fr**
- Les dossiers ne respectant pas ces consignes ne seront pas examinés

Note : Pas de note d'intention demandée en première phase. Les artistes shortlistés recevront 500 € pour la production du dossier d'intention.

8. Lauréats des éditions précédentes

« Phothosynthesis », par Nicolas Boulard - **2025**

« Le coup de folie », par Barreau Charbonnet - **2024**

« Les Astres de la nuit que j’aperçois à mon réveil surplombent-ils seulement mon visage » par François Réau - **2023**

« Émotions Enfouies », par A.I.L.O - **2022**

« Flux des âmes », par Makiko Furuichi – **2021**

« Hétérotopia », par Audrey Guimard et Julien Colombier - **2020**

« La Loge », par Les Frères Chapuisat - **2019**

« La salle des colonnes », par Séverine Hubard - **2018**

« Fragment d'un Paysage Mythologique », par Bertrand Gadenne - **2017**

« Monument Synthétique », par Vincent Mauger - **2016**

« Fleuve Céleste », par Julien Salaud - **2015**

9. Contact

Intendant de la résidence des artistes

Corentin Roturier

c.roturier@fontevraud.fr

Annexe 1 : Budget prévisionnel

Budget prévisionnel (clés de répartition proposées)

Honoraires : droits d'exposition et temps de résidence	7.000€ TTC
Conception et production	18.000€ TTC
TOTAL	25.000€ TTC

Annexe 2 : Fontevraud, lieu de création artistique

L'histoire qui unit Fontevraud aux arts plastiques dure depuis une trentaine d'années. En 1984 l'Abbaye de Fontevraud accueillait les premiers ateliers internationaux du Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire, première initiative de ce genre sur le territoire national. De jeunes artistes devenus célèbres aujourd'hui ont oeuvré à Fontevraud : Jean Michel Alberola, Ange Leccia, Richard Baquié, Philippe Cognée, Daniel Tremblay ou encore Georges Rousse... Ils ont tour à tour investi, questionné, imaginé ses espaces. Ils ont révélé au public les faces cachées de ce monument exceptionnel classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les commandes et les résidences d'artistes de ces dernières années ont permis à des milliers de visiteurs de vivre avec audace et curiosité des espaces où les oeuvres créées par Vincent Lamouroux, François Morellet, Françoise Petrovitch et Barreau Charbonnet prennent une forme spectaculaire et interactive.

Annexe 3 : Ackerman, l'art des bulles entre histoire et création

Les caves Ackerman à Saumur, par leur gigantisme et leur aspect quasi labyrinthique, offrent une expérience hors du temps, digne d'un roman de Jules Verne, telle une descente dans « Un Voyage au centre de la Terre ». Comme les personnages du célèbre romancier, les visiteurs s'aventurent dans une immersion palpitante, au cœur de la roche et de la bulle, découvrant un univers souterrain à la fois mystérieux et fascinant.

Fondée en 1811 par Jean-Baptiste Ackerman, pionnier de la méthode champenoise dans le Val de Loire, la Maison s'impose rapidement comme l'une des références incontournables des fines bulles. Visionnaire, Jean-Baptiste remporte en 1838 une Première Médaille d'Or à l'Exposition Universelle d'Angers pour son vin à mousse. Deux ans plus tard, il acquiert des caves troglodytiques monumentales à Saint-Hilaire-Saint-Florent, devenues le berceau de la Maison Ackerman. Son fils Louis-Ferdinand Ackerman crée en 1882 la cuvée « Royal » et propulse la notoriété de la Maison à l'international. Pendant plus de quarante ans, Ackerman sera le seul à élaborer ce vin effervescent d'exception, avant que son savoir-faire ne se diffuse dans le monde entier.

Aujourd'hui encore, Ackerman incarne ce mariage unique entre tradition et innovation. Profondément enracinée dans son terroir ligérien, la Maison cultive une exigence de qualité et d'authenticité, tout en s'appuyant sur des installations modernes certifiées BRC-IFS pour la vinification, l'élevage et l'embouteillage. Elle maîtrise l'ensemble de la filière, de la vigne jusqu'à la commercialisation, affirmant son statut de spécialiste des Fines Bulles et de référence des vins du Val de Loire.

Mais Ackerman, c'est aussi une maison ouverte sur le monde de la culture et des arts. Ses caves troglodytiques ne se contentent pas d'être un joyau architectural : elles se transforment en un lieu de création et de rencontre. Depuis 2009, la Maison propose une scénographie évolutive qui mêle vin, patrimoine troglodytique et art expérientiel. En 2014, elle lance la Résidence Ackerman + Fontevraud, offrant chaque année à un artiste la liberté d'investir cet espace hors norme et de créer une œuvre immersive sur-mesure. Ces installations contemporaines révèlent la magie des lieux et subliment l'alliance entre nature, culture et innovation.

A consulter : <https://www.ackerman.fr/univers-ackerman/caves-ackerman-saumur/>

Annexe 4 : Photos des caves et du parcours d'art



